

# Rattachement / mise à jour du statut d'un agent dans un CATI

Le formulaire de rattachement au CATI version 2023 (CATI-3G) est accessible via ce [document](#) permettant la mise à jour de la situation d'un agent vis-à-vis d'un CATI.

## La procédure de rattachement à un CATI :

- L'agent se rapproche de son DU et de son CD pour savoir vers quel CATI il doit/peut (ou à défaut veut) s'affilier.
- S'ensuit une discussion avec les animateurs/responsables du CATI pour en connaître le fonctionnement et les modalités de participation.
- Le formulaire est alors rempli et signé par l'agent, qui le transmet à son DU et à son CD pour signature.
- L'agent le retourne aux animateurs/responsables.
- À leur tour, les animateurs/responsables du CATI le transmettent ensuite à CAMNI Collectif d'Animation des Métiers du Numérique à Inrae à l'adresse mail suivante : [animation-metiers-numerique@inrae.fr](mailto:animation-metiers-numerique@inrae.fr) (comme indiqué dans le formulaire) avec copie à l'agent, ainsi qu'à son DU et son CD.
- CAMNI accuse réception de la demande, met à jour le tableau des effectifs, socle pour le versement de la dotation au CATI, et signifie ce changement à la DRH et à DipSO-appui.

## En cas de changement de CATI :

Pour tout changement de CATI, cela induit obligatoirement d'avoir prévenu le CATI d'origine de ce changement : l'agent transmet le formulaire signé à la fois aux animateurs/responsables du CATI d'origine et à ceux du nouveau CATI.

## En cas de fin de rattachement à un CATI :

Pour toute fin de rattachement à un CATI, cela induit obligatoirement d'avoir prévenu les animateurs/responsables du CATI : l'agent transmet le formulaire signé aux animateurs/responsables du CATI.

From:

<https://pepi2g.wiki.inrae.fr/> - **pepi2g**



Permanent link:

<https://pepi2g.wiki.inrae.fr/doku.php?id=communaute:catis:rattachement&rev=1697728910>

Last update: **2023/10/19 17:21**